

SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Claire LARROQUE soutiendra sa thèse de Doctorat de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne intitulée :

« La gestion des déchets par les sociétés industrielles au regard de la problématique environnementale : enjeux sociaux, éthiques et politiques »

Le lundi 20 novembre 2017 à partir de 14h30, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en salle Duroselle, devant un jury composé de :

M. Cyrille HARPET, Professeur à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique
Mme Catherine LARRERE, Professeure émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (co-directrice)
Mme Marie-Hélène PARIZEAU, Professeure à l'Université Laval (co-directrice)
M. Patrick TURMEL, Professeur à l'Université Laval
M. Patrick SAVIDAN, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil

La soutenance sera suivie d'un pot auquel vous êtes cordialement invités.

RÉSUMÉ

Cette thèse examine les questions éthiques, sociales et politiques posées par la gestion des déchets mise en place par les sociétés industrielles. La réflexion prend son point de départ dans le constat qu'en philosophie l'analyse de la gestion des déchets se limite à une approche symbolique des rapports que nous entretenons avec eux. Il s'agit de montrer qu'une telle approche occulte l'arrière-plan politique et social du problème et qu'elle ne fait pas de la gestion des déchets l'objet d'un questionnement sur le rapport entre l'homme et la nature, reléguant l'enjeu environnemental posé par les déchets au domaine technique. Ce travail propose de dépasser la logique dualiste selon laquelle il reviendrait aux techniciens de prendre en charge le traitement physique des déchets et aux philosophes de s'occuper de l'examen d'une signification symbolique (intrasociale). Il s'agit de démontrer que loin d'être circonscrite à la sphère technico-économique, la gestion des déchets par les sociétés industrielles est en interaction permanente avec le monde social et soulève des problèmes de justice. Dans cette perspective, le problème environnemental soulevé par les déchets ne peut être saisi que si l'on adopte une conception de la nature comme communauté : les déchets en atteignant (de façon inégale) l'environnement des populations affectent également celles-ci parce qu'elles entretiennent avec lui une relation d'interdépendance. Afin de déterminer les principes normatifs d'une justice détritique et de penser une juste gestion des déchets, la thèse défend une conception culturelle des inégalités environnementales.